

Un projet par:

DÉFENSE ENVIRONNEMENTALE

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



Mars 2007

Document d'information de PollutionWatch

Données sur la pollution et les émissions de gaz à effet de serre les plus récentes pour l'année 2005

Données concernant les émissions de gaz à effet de serre, les rejets et les transferts disponibles sur le site de PollutionWatch

- Les analyses offertes sur le site Web de PollutionWatch (www.PollutionWatch.org) proviennent de données sur les rejets et transferts de polluants recueillies en 2005 par le gouvernement fédéral par le biais de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), ainsi que des données de 2005 sur les gaz à effet de serre, encore une fois recueillies par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre.
- L'INRP et le Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre sont les principaux programmes financés par le gouvernement fédéral pour surveiller les polluants et les gaz à effet de serre provenant des installations canadiennes. Les données recueillies par ces programmes sont rendues publiques chaque année. Plus de 8 000 installations ont déclaré à l'INRP avoir émis des polluants en 2005. Plus de 300 installations ont déclaré des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre en 2005.
- Dans le cadre de l'INRP, les installations canadiennes qui dépassent certains seuils doivent déclarer leurs rejets et transferts annuels de polluants nocifs pour l'environnement et la santé, dont le smog, la pluie acide, la contamination et les effets sur la qualité de l'air et de l'eau.
- Dans le cadre du Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre, les installations canadiennes répondant à certains critères sont tenues de déclarer six gaz à effet de serre contribuant au réchauffement planétaire : dioxyde de carbone (CO₂); méthane (CH₄); oxyde nitreux (N₂O); hexafluorure de soufre (SF₆); hydrofluorocarbures (HFC); perfluorocarbures (PFC).

Pollution et émissions de gaz à effet de serre : 2005

- Selon les données les plus récentes de l'INRP, la plupart des polluants rejetés par les sociétés canadiennes en 2005 sont de type atmosphérique.
- En 2005, plus de **4 milliards de kilogrammes (4 004 785 204 kg) de polluants ont été rejetés dans l'air** par des installations industrielles, et cela inclut les principaux contaminants atmosphériques (PCA) et polluants toxiques.
- De ce total, plus de 2,8 milliards de kilogrammes (2,824,310,897 kg) de polluant rejetés dans l'air en 2005 sont jugés toxiques dans le cadre de la loi nationale sur la pollution, *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.
- Les installations ont également déclaré des rejets de gaz à effet de serre dans l'air, soit plus de **279 millions de tonnes équivalent de CO₂ (279,842,143) en 2005 pour tous les gaz**, selon le Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada.

Défense environnementale [tél.] 416 323-9521 [télééc.] 416 323-9301 [courriel] info@environmentaldefence.ca

Association canadienne du droit de l'environnement [tél.] 416 960-2284 [télééc.] 416 960-9392 [courriel] pollutionwatch@cela.ca

L'Alberta vient en tête pour la pollution et les émissions de gaz à effet de serre

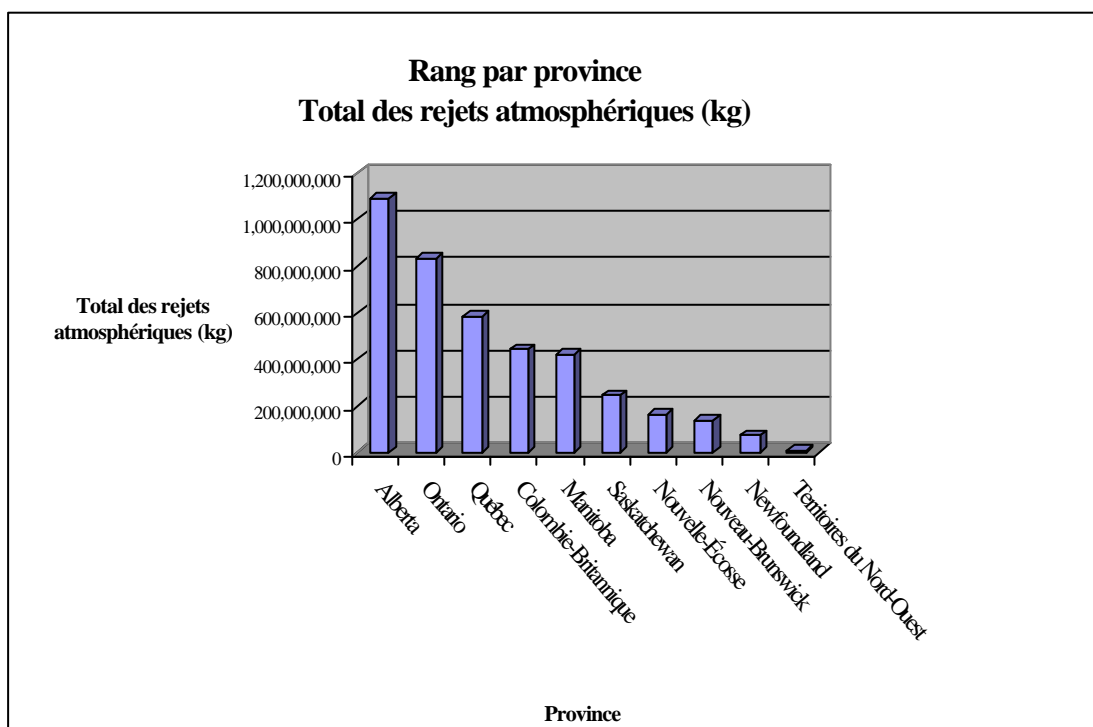
Niveaux de pollution atmosphérique (voir Tableau 1)

- **L'Alberta occupe la première place pour ce qui est des rejets de polluants atmosphériques en 2005** (1 091 722 186 kg de rejets atmosphériques combinés – polluant toxiques et principaux contaminants atmosphériques), soit 27 % de la totalité des polluants du Canada (4 004 785 204 kilogrammes) déclarés à l'INRP.
- Les installations ontariennes ont déclaré environ 21 % de la totalité des polluants atmosphériques (836 061 754 kilogrammes de rejets atmosphériques combinés) et occupe le premier rang au Canada pour ce qui est des rejets atmosphériques de polluants à l'origine du cancer, soit 43 % du total canadien (7 600 342 kilogrammes).
- Les installations québécoises ont déclaré environ 15 % de la totalité des polluants atmosphériques au Canada (584 577 942 kilogrammes de rejets atmosphériques combinés). Le Québec est la troisième province pour ce qui est des rejets atmosphériques combinés.

Niveaux de gaz à effet de serre (voir Tableau 2)

- **L'Alberta vient en tête également pour les émissions de gaz à effet de serre en 2005** (112 937 907 tonnes équivalent de CO₂), soit 40 % des émissions déclarées dans le cadre du Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement fédéral. Pour la seconde année de suite, l'Alberta occupe la première place pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre déclarées par les installations canadiennes.
- Les installations ontariennes ont déclaré environ 28 % des émissions de gaz à effet de serre (78 399 997 tonnes équivalent de CO₂).
- La Saskatchewan s'est hissée d'un rang relativement à 2004, et occupe cette année la troisième position, avec 8 % des émissions de gaz à effet de serre (23 607 447 tonnes équivalent de CO₂).

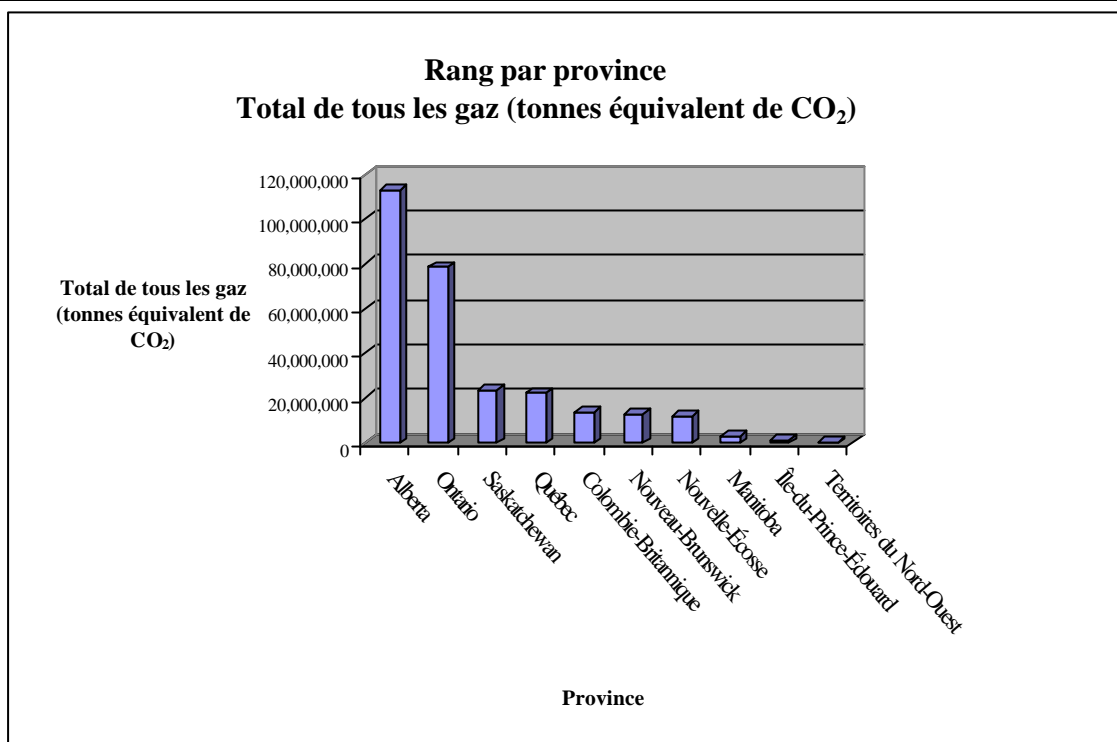
Tableau 1 : Rang par province – Rejets atmosphériques totaux (substances toxiques combinées et PCA, sans les COV, par province (2005)



Défense environnementale [tél.] 416 323-9521 [télééc.] 416 323-9301 [courriel] info@environmentaldefence.ca

Association canadienne du droit de l'environnement [tél.] 416 960-2284 [télééc.] 416 960-9392 [courriel] pollutionwatch@cela.ca

Tableau 2 : Rang par province – Émissions totales de gaz à effet de serre par province (2005)



Principales sociétés et installations canadiennes ayant déclaré des rejets atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre

Dix principales sociétés canadiennes ayant déclaré des rejets atmosphériques en 2005 (kg)

Rang	Nom de la société*	Prov.	Rejets atmosphériques combinés (sans les COV) (kg)
1	Inco	MB	386 268 284
2	Hudson Bay Mining & Smelting	MB	204 801 958
3	Ontario Power Generation	ON	180 006 243
4	Alcan	AB	169 030 722
5	SaskPower	SK	139 776 538
6	Nova Scotia Power	NS	139 269 131
7	Syncrude Canada	AB	129 741 321
8	Falconbridge Limited	NB	101 253 452
9	TransAlta Utilities	AB	98 521 427
10	Alberta Power (2000) Ltd.	AB	86 441 893

Source : www.PollutionWatch.org

*Remarque : peut compter plus d'une installation déclarant des émissions

Dix principales installations canadiennes ayant déclaré des rejets atmosphériques en 2005 (kg)

Rang	Nom des installations	Nom de la société	Prov.	Rejets atmosphériques combinés (sans les COV) (kg)
1	HBM&S Co., Ltd. - Metallurgical Complex	Hudson Bay Mining & Smelting	MB	204 770 394
2	Copper Cliff Smelter Complex	Inco	ON	196 976 941
3	Thompson Operations	Inco	MB	183 079 920
4	Mildred Lake Plant Site	Syncrude Canada	AB	128 750 435
5	Nanticoke Generating Station	Ontario Power Generation	ON	107 689 470
6	Boundary Dam Power Station	SaskPower	SK	69 839 611
7	Kitimat Works	Alcan Primary Metal - British Columbia	BC	66 289 853
8	Sundance Generating Facility	TransAlta Utilities	AB	61 916 436
9	Lingan Generating Station	Nova Scotia Power	NS	57 912 277
10	Poplar River Power Station	SaskPower	SK	55 457 841

Source : www.PollutionWatch.org

Dix principales sociétés canadiennes ayant déclaré des émissions de gaz à effet de serre en 2005 (total de tous les gaz, tonnes équivalent CO₂)

Rang	Nom de la société*	Prov.	Total de tous les gaz (tonnes équivalent de CO ₂)
1	Ontario Power Generation	ON	30 342 339
2	TransAlta Utilities Corporation	AB	24 694 452
3	Saskatchewan Power Corporation	SK	13 892 766
4	Alberta Power (2000) Ltd.	AB	12 037 559
5	Nova Scotia Power Incorporated	NS	10 648 422
6	Syncrude Canada Ltd.	AB	10 357 330
7	EPCOR Power Development Corporation	AB	8 949 492
8	Suncor Energy Inc. Oil Sands	AB	7 694 458
9	Stelco Inc	ON	6 741 889
10	Duke Energy Gas Transmission	BC	6 109 912

Source : www.PollutionWatch.org

*Remarque : peut compter plus d'une installation déclarant des émissions

Dix installations principales canadiennes ayant déclaré des émissions de gaz à effet de serre en 2005 (total de tous les gaz)

Rang	Nom des installations	Nom de la société	Prov.	Total de tous les gaz (tonnes équivalent de CO ₂)
1	Lampton Generating Station	Ontario Power Generation	ON	17 629 437
2	Sundance Generating Plant	TransAlta Utilities Corporation	AB	16 181 007
3	Mildred Lake and Aurora North Plant Sites	Syncrude Canada Ltd.	AB	10 357 330
4	Genesee Thermal Generating Station	EPCOR Power Development Corporation	AB	8 949 492
5	Lambton Generating Station	Ontario Power Generation	ON	8 738 072
6	Suncor Energy Inc. Oil Sands	Suncor Energy Inc. Oil Sands	AB	7 694 458
7	Boundary Dam Power Station	Saskatchewan Power Corporation	SK	6 751 088
8	Sheerness Generating Station	Alberta Power (2000) Ltd.	AB	6 522 557
9	Keephills Generating Plant	TransAlta Utilities	AB	6 143 809

		Corporation		
10	Battle River Generating Station	Alberta Power (2000) Ltd.	AB	5 498 404

Source : www.PollutionWatch.org

Aperçu national – rejets et transferts de polluants et émissions de gaz à effet de serre déclarés en 2005

- Total des rejets et transferts de polluants en 2005 : **4 721 040 568 kilogrammes.**
- Total combiné des polluants toxiques rejetés dans l'air (par exemple le mercure et le plomb) et des principaux contaminants atmosphériques (polluants à l'origine du smog) en 2005 : **4 004 785 204 kilogrammes.**
- Total des rejets de polluants dans l'eau en 2005 : **116 417 389 kilogrammes.**
- Total des émissions de gaz à effet de serre en 2005 : **279 842 143 tonnes équivalent de CO₂ (total de tous les gaz)**

Profil des rejets et transferts de polluants selon les effets potentiels sur la santé et l'environnement

- Polluants jugés toxiques aux termes de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* rejetés dans l'air en 2005 : **2 824 310 897 kilogrammes.**
- Polluants soupçonnés de causer des troubles respiratoires rejetés dans l'air en 2005 : **3 903 609 949 kilogrammes.**
- Polluants pouvant causer le cancer rejetés dans l'air en 2005 : **7 600 342 kilogrammes.**
- Total des rejets (sur place et à l'extérieur) de polluants à l'origine du cancer en 2005 : **42 169 853 kilogrammes.**
- Rejets dans l'air de polluants associés aux troubles du développement et de la fertilité en 2005 : **1 035 300 848 kilogrammes.**

Pour consulter d'autres listes des effets des polluants sur la santé, par exemple les dérégulateurs endocriniens, voir www.PollutionWatch.org.

Tendances nationales

- Les tendances discernées par PollutionWatch relativement aux polluants toxiques sont fondées sur des analyses portant sur 158 principaux polluants rapportés de façon constante au programme INRP d'Environnement Canada depuis 1995. Le recyclage et la récupération d'énergie ne sont pas compris dans ces tendances temporelles des polluants toxiques, puisque la déclaration n'est devenue obligatoire qu'à partir de 1998.
- Les tendances relevées par PollutionWatch au sujet des principaux contaminants atmosphériques sont fondées sur des analyses des PCA déclarés entre 2002 et 2005; on a commencé à déclarer les PCA au programme INRP à compter de 2002.
- Les tendances notées par PollutionWatch au sujet des émissions de gaz à effet de serre sont fondées sur des analyses des gaz à effet de serre déclarés en 2004 et 2005; ce n'est qu'à compter de 2004 qu'a débuté le Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre.
- Les tendances notées par PollutionWatch sont présentées de deux façons : premièrement, en incluant toutes les installations ayant fait une déclaration chaque année pendant la période concernée; deuxièmement, en tenant compte seulement des principales installations ayant fait une déclaration chaque année pendant la période concernée. Les deux tendances portent sur les principaux polluants – soit les polluants ayant fait chaque année l'objet d'un rapport.

Tendances nationales : Principaux polluants¹ et gaz à effet de serre

- Les rejets et transferts de polluants toxiques faisant l'objet des rapports continuent à augmenter au Canada. De 1995 à 2005, les rejets et transferts de polluants ont augmenté de 198 038 625 kilogrammes à 444 527 196 kilogrammes, soit une augmentation de 124 %.
- Les rejets atmosphériques sont passés de 92 187 422 kilogrammes en 1995 à 92 308 283 kilogrammes en 2005, soit une augmentation de 0,1 %
- Les rejets des principaux contaminants atmosphériques ont augmenté de 4 134 756 357 kilogrammes en 2002 à 4 150 579 171 kilogrammes en 2005, soit une augmentation de 0,4 %.
- Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté, de 279 842 143 tonnes équivalent de CO₂ en 2004 à 274 626 088 tonnes équivalent de CO₂, soit une diminution de 0,3 %.

Tendances nationales : Principaux polluants et gaz à effet de serre provenant des principales installations²

- Les tendances de la pollution toxique provenant des principales installations déclarant les principaux polluants étaient comparables aux tendances générales de la pollution décrites ci-dessus. De 1995 à 2005, les rejets et transferts des principaux polluants provenant des principales installations ont augmenté, passant de 158 170 784 kilogrammes à 314 926 767 kilogrammes, soit une augmentation de 99 %.
- Les rejets atmosphériques des principaux polluants provenant des principales installations ont diminué, de 78 911 335 en 1995 à 70 299 504 kilogrammes à 2005, soit une diminution de 10 %.
- Les rejets atmosphériques des principaux polluants déclarés par les principales installations entre 2002 et 2005 ont diminué, passant de 4 014 952 356 kilogrammes à 3 577 990 233 kilogrammes, soit une diminution de 11 %.
- Les émissions de gaz à effet de serre déclarées par les principales installations en 2004 et 2005 ont diminué, passant de 271 955 288 tonnes équivalent de CO₂ à 270 724 817 tonnes équivalent de CO₂, soit une diminution de 0,4 %.
- Il y a eu augmentation des rejets atmosphériques de certains polluants à l'origine du smog :
 - Les oxydes d'azote, associés au smog, ont augmenté de 19 %, passant de 518 016 347 kilogrammes in 2002 à 615 652 281 kilogrammes en 2005.
 - Les particules de 2,5 microns liées aux troubles respiratoires comme l'asthme et la bronchite, ont augmenté de 7 %, passant de 48 373 815 kilogrammes en 2002 à 51 907 476 kilogrammes en 2005.
- Il y a eu augmentation des émissions de certains polluants toxiques :
 - Les rejets atmosphériques de mercure ont diminué de 9 % entre 2000 et 2005 (passant de 5 183 kg à 4 711 kg). Toutefois, les rejets de mercure dans le sol ont augmenté de 848 % entre 2000 et 2005 (passant de 3 850 kg à 36 536 kg).
 - Les rejets atmosphériques de plomb ont diminué de 45 % entre 2002 et 2005 (passant de 399 394 kg à 219 398 kg).

¹ Remarque : Les périodes analysées dans le cas des principaux polluants se fondent sur le suivi des rapports obligatoires portant sur ces polluants dans le cadre de l'INRP depuis 1995. La liste des principaux polluants peut changer d'une année à l'autre, en fonction des modifications apportées aux exigences de l'INRP. Pour plus de renseignements, voir la section « *Understanding the Data* » sur le site Web de PollutionWatch. (<http://www.pollutionwatch.org/tools/understandData.jsp>)

² Remarque : En ce qui a trait aux principaux polluants et aux principales installations, les périodes étudiées portent sur un certain nombre de polluants faisant l'objet de rapports réguliers dans le cadre de l'INRP depuis 2005. Pour ce qui est des gaz à effet, ils sont au nombre de six à devoir être déclarés depuis 2004.

Recommandations

- Rendre publics les deux rapports du comité parlementaire sur la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)* avant le 31 mars 2007.
- Entamer ou accélérer les objectifs de réduction et d'élimination des substances toxiques aux termes de la *LCPE* et exiger que ces objectifs soient atteints selon des méthodes propres à la prévention de la pollution.
- En s'inspirant des pratiques exemplaires existant dans le monde, fixer des normes nationales obligatoires relativement aux émissions, et ce, pour tous les principaux contaminants atmosphériques.
- Établir des échéanciers relativement à l'élimination virtuelle des cancérogènes dans l'air et dans l'eau d'ici 2015.
- Veiller à ce que des ressources soient allouées à l'amélioration et à l'expansion de l'Inventaire national des rejets de polluants, y compris l'adoption obligatoire de plans de prévention de la pollution dans toutes les installations, ainsi que l'élimination des échappatoires permettant à certaines industries de ne pas déclarer leurs rejets, par exemple dans le cas des résidus des opérations minières.
- Veiller à ce que le Canada réitère son engagement à respecter ses obligations en vertu du Protocole de Kyoto et fixe des objectifs et des échéanciers réglementés quant à la réduction des gaz à effet de serre émis par les grands émetteurs finaux. Ces objectifs doivent s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2008.

Remarques concernant l'analyse de PollutionWatch

Rejets et transferts visés par l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

- L'analyse sur la pollution de l'air a été effectuée à partir du site Web de PollutionWatch (www.PollutionWatch.org). Celui-ci trace le portrait le plus complet à ce jour pour ce qui est des rejets et transferts déclarés dans les différentes collectivités et dans l'ensemble du Canada entre 1995 et 2005. Les données les plus récentes datent de 2005. PollutionWatch fait le suivi des rejets et transferts de polluants à partir des données fournies par le programme national de déclaration des polluants au Canada, l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) d'Environnement Canada.
- Étant donné que l'INRP ne reflète qu'une partie de la pollution au Canada, les analyses de PollutionWatch constituent une estimation très conservatrice de la quantité totale de rejets et de transferts de polluants au pays. Les données de l'INRP n'incluent pas tous les polluants (environ 300 polluants sont déclarés) ni toutes les sources (les sources mobiles, tels les voitures et les camions, les sources agricoles et les petites installations ne sont pas comprises).
- Environnement Canada souligne que le nombre d'installations produisant une déclaration a augmenté entre 2001 et 2005 suite à la modification des exigences (y compris l'ajout des principaux contaminants atmosphériques) et à un accroissement des activités de promotion de la conformité.
- L'augmentation du nombre d'installations peut être un facteur dans certaines tendances temporelles. En outre, certains secteurs (par exemple, les pâtes et papiers) ont modifié au fil du temps leur façon de faire les déclarations, ce qui peut être un facteur dans certaines tendances.
- Il se peut également que les installations aient déclaré des augmentations ou des diminutions au fil du temps pour une variété de raisons : modifications dans les processus, les produits chimiques ou la production; entreprise qui vient d'ouvrir ou de fermer ses portes; modifications des exigences relatives aux déclarations, aux méthodes d'estimation ou aux lignes directrices à suivre; recrudescence de la sensibilisation, de la diffusion et de l'application des règlements du programme de déclaration de l'INRP.

Programme canadien de déclaration des gaz à effet de serre

Défense environnementale [tél.] 416 323-9521 [télééc.] 416 323-9301 [courriel] info@environmentaldefence.ca

Association canadienne du droit de l'environnement [tél.] 416 960-2284 [télééc.] 416 960-9392 [courriel] pollutionwatch@cela.ca

- Les installations émettant annuellement l'équivalent de 100 000 tonnes (100 kt) ou plus de dioxyde de carbone (CO₂) sont tenues de déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre. Les émissions ont été déclarées en juin 2006, ce qui inclut les émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2005.
- Les émissions de gaz à effet de serre classées et analysées sur le site Web de PollutionWatch ne comprennent que les données fournies par les grandes installations industrielles au Canada. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées et déclarées par l'industrie.
- Des gaz à effet de serre provenant d'autres secteurs, dont le transport et l'agriculture, ne sont pas inclus aux données du site Web de PollutionWatch. On trouvera une estimation des quantités de gaz à effet de serre provenant de ces sources en consultant l'Inventaire canadien des gaz à effet de serre (http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_home_e.cfm)
- Les six gaz à effet de serre déclarés contribuent, à des degrés différents, aux changements climatiques dans le monde. Les données fournies ici sont exprimées en équivalent de dioxyde de carbone (équivalent de CO₂), ce qui tient compte des différents potentiels de réchauffement climatique des différents gaz. Pour un examen plus détaillé du potentiel de réchauffement global, voir la section intitulée « *Understanding the Data* » du site Web de PollutionWatch au (<http://www.pollutionwatch.org/tools/understandData.jsp>)

Pour plus de détails sur les installations et les sociétés de toutes les provinces et villes du Canada, voir le site Web de PollutionWatch – **www.PollutionWatch.org**.

-#####

PollutionWatch (www.PollutionWatch.org) est un projet concerté de Défense environnementale et de l'Association canadienne du droit de l'environnement. Ce site surveille les rejets et transferts de polluants partout au Canada à partir des données recueillies par Environnement Canada par le biais de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), ainsi que des données rassemblées dans le cadre du Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre. L'INRP et le Programme canadien de déclaration des émissions de gaz à effet de serre n'incluent pas tous les polluants ni toutes les sources de pollution qui existent. Le site Web de PollutionWatch permet aux visiteurs d'identifier les industries de leur ville d'après le code postal ou l'adresse réelle. On peut également accéder rapidement à des listes des plus importantes sources canadiennes déclarées de rejets et de transferts de polluants et de gaz à effet de serre. On peut aussi créer son propre classement d'industries par province, secteur ou société.

Les données présentées ici proviennent de bases de données recueillies par le gouvernement fédéral et accessibles à tous. PollutionWatch ne fait ni garantie ni assertion d'aucune sorte en ce qui concerne le présent contenu et rejette toute assertion ou garantie de cet ordre. Ni PollutionWatch ni aucune autre personne agissant en son nom ne fait quelque garantie que ce soit, exprès ou tacite, ni assume quelque responsabilité légale que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information, ni accepte quelque responsabilité que ce soit pour l'utilisation qui en sera faite ou pour tout dommage pouvant résulter de cette utilisation.

Pour plus de détails ou pour obtenir une entrevue, veuillez joindre :

Jennifer Foulds, Défense environnementale, (416) 323-9521, poste 232; (647) 280-9521 (cell.)

Fe de Leon, Association canadienne du droit de l'environnement, (416) 960-2284, poste 223